

## Attestation de témoin

Par **Sissi la belle**, le **24/10/2019** à **22:07**

Bonjour, on m'a dit de remplir une attestation de témoin. J'ai fait un dossier de demande de carte retraitée Algérien à la préfecture pour ma mère. J'ai pas eu de nouvelles sauf qu'il me demande une photocopie du certificat de résidence pour Algérien. À l'époque en 1984 ma mère l'a déposé à la préfecture avant de partir en Algérie et elle n'a pas fait de copie. Donc elle a donné une attestation de restitution du certificat de résidence. Depuis la préfecture ne l'a pas répondu alors j'ai fait un recours gracieux au préfet pour l'obtenir mais j'ai pas eu de réponse de leur part. Donc j'ai fait une demande d'aide juridictionnelle que j'ai obtenue. Mon avocat m'a dit que tous ses enfants doivent remplir une attestation de témoin. Je n'ai pas bien compris pourquoi et que doit-elle écrire. Je suis perdu.

.ps: ma mère vit seule en Algérie et tous ses enfants sont nés en France et vivent en France.